

Anna Darska,

Vice-présidente de l'Association d'Amitié Pologne-France (TPPF)

*L'enseignement des langues étrangères en Pologne :  
place du Français et ouverture sur le monde*

L'Association d'Amitié Pologne-France (en Polonais Towarzystwo Przyjaźni Polsko-Francuskiej) dont je suis vice-présidente actuellement est une association qui fonctionne depuis 70 ans, avec des interruptions liées aux événements politiques qui ont affecté l'Europe et plus particulièrement la Pologne. Née à Gdynia, port proche de Gdańsk construit dans l'entre-deux-guerres avec la participation de la France, elle a été réactivée en 1972. Sa fonction est de promouvoir la culture et la langue française en Pologne. Actuellement, elle compte 20 sections et environ 3 000 membres. Cette association étant un organisme non gouvernemental, cela me donne toute liberté de parole pour faire une description, que j'espère objective, de la situation de l'enseignement des langues étrangères et plus particulièrement du Français en Pologne. Cependant je regrette que la situation que je vais décrire ne réponde pas aux espoirs d'un auditoire français. Je commencerai par une présentation des données statistiques qui permettent de faire un diagnostic objectif, avant de présenter une réflexion sur les causes qui permettra de rechercher des voies de sortie d'une situation qu'il n'est pas exagéré de qualifier de désastreuse.

\*\*\*\*\*

Concernant la situation de l'enseignement des langues étrangères en Pologne, il y a beaucoup de données. Celles-ci viennent des publications du GUS, le correspondant de l'INSEE français, des comparaisons publiées par Eurostat et enfin des publications d'Eurydice "Key data on teaching languages at school in Europe" qui permettent de suivre les évolutions avec précision.

En Pologne, l'apprentissage d'une langue étrangère à partir de l'âge de 6 ou 7 ans est obligatoire depuis 2002, ce qui correspond à la norme européenne. La deuxième langue est devenue obligatoire au collège depuis 2009. Il est toutefois impossible d'évaluer l'efficacité de cet enseignement, faute d'un système d'évaluation adapté. Les examens ne permettent d'évaluer que la compréhension d'énoncés écrits ou oraux, c'est-à-dire leur réception passive. En revanche, il n'y a pas d'évaluation des productions écrites ou orales. De plus, le fait que cette évaluation finale ne soit faite qu'au moment des épreuves du baccalauréat ne permet pas d'obtenir de retour sur l'efficacité de l'enseignement des langues au cours de la formation. A cela s'ajoute le fait qu'il y a un secteur privé de l'enseignement des langues étrangères très développé qui échappe à tout contrôle de qualité.

Quand on examine la façon dont les Polonais se situent par rapport aux autres pays européens dans le domaine de la maîtrise des langues étrangères, on trouve un résultat surprenant au regard des idées communément répandues. En effet, en général, on pense que les Polonais parlent de nombreuses langues étrangères. En réalité, ce n'est que depuis quelques années que la Pologne commence à rattraper l'écart par rapport aux autres pays de l'Union Européenne. Avant, elle était en queue de liste, très en retard par rapport aux pays scandinaves, où l'apprentissage obligatoire d'une langue étrangère dès l'école primaire a été introduit en 1990, ou la Belgique, pays dans lequel cet apprentissage commence dès l'âge de 3 ans. Ainsi actuellement, il n'y a que 20% de Polonais entre 23 et 64 ans qui déclarent parler couramment une autre langue que la leur, contre 37% des Allemands.

Actuellement, la langue étrangère la plus répandue en Europe est l'Anglais: 87 % des européens l'étudient, contre 1% pour le russe. Selon Eurydice, les langues les plus populaires en Europe sont, dans l'ordre, l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et, en dernier, le russe. 95% des étudiants étudient ces langues, les 5% restant apprenant des langues comme le chinois ou le japonais. Le russe est étudié surtout dans les pays baltes et en Bulgarie, pour des raisons historiques, mais la progression de l'anglais y devient très forte et tend à se rapprocher de celle qu'elle connaît en Europe centrale, où elle est la plus forte. En effet, plus de 70% des jeunes d'Europe centrale apprennent l'anglais. La situation est sensiblement analogue en Pologne où 66 % des jeunes apprennent l'anglais, 27% l'allemand, 4% le russe, 2% le français, le 1% restant apprenant des langues comme le chinois, l'arabe, etc...

Si on compare l'évolution de la place du russe et du français dans les choix de langues étudiées dans les écoles, on constate que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, la désaffection pour le russe n'a pas été compensée par un regain d'intérêt pour le français, bien au contraire. Le phénomène est clairement montré dans un rapport du GUS daté de 2012. Dans ce rapport, les chiffres de l'année scolaire 1998-1999 montrent que 13,5% des élèves apprenaient le russe, contre 1,6 % des élèves apprenant le français. En 2002-2003, on constate une chute significative du russe, puisqu'il n'y avait plus que 4,8% des élèves qui l'étudiaient. Mais la chute est analogue pour le français, car il n'était plus étudié que par 1% des élèves. Ces chutes parallèles du français et du russe ont continué de façon ininterrompue jusqu'en 2012, les chiffres de l'année scolaire 2011-2012 montrant qu'il n'y avait plus que 0,5% d'élèves à apprendre le russe et 0,3% à apprendre le français.

On aurait pu espérer que le développement des relations culturelles et scientifiques entre la Pologne et la France après 1989 ainsi que le développement des affaires amènent les étudiants polonais, poussés par la nécessité de devoir communiquer avec leurs collègues étrangers, à se mettre à l'apprentissage du français-langue étrangère au cours de leurs études. Là aussi, il n'en est rien. Si la connaissance des langues étrangères n'est pas brillante dans les universités polonaises, puisque plus de la moitié des étudiants (très exactement 55,6% d'entre eux) ne pratiquent aucune langue, pour les 44,4% qui font

l'effort d'en étudier une, leur choix se porte de façon dominante sur l'anglais, si bien que seulement 5,6% des étudiants polonais maîtrisent l'allemand et seulement 0,9% le français, qui se trouve derrière l'espagnol.

Les raisons pour lesquelles les Polonais n'apprennent pas le français sont purement pragmatiques. En effet, une langue étrangère étant un instrument de communication avec les non-Polonais et l'anglais étant devenu la langue internationale, il n'y a rien d'illogique dans le fait que 4 millions de Polonais l'apprennent, contre 2 millions de Polonais apprenant l'allemand et seulement 200 milles apprenant le français. L'attrait de l'allemand en Pologne procède du même pragmatisme: il s'explique par les relations de voisinage et par le fait que l'Allemagne est le premier partenaire commercial de la Pologne. Cet attrait est d'ailleurs un phénomène unique au monde, car, en chiffres absolus, il y a plus de Polonais que de Français parlant l'allemand, et même plus de Polonais que de Chinois, alors que les Chinois représentent un poids démographique incomparable.

\*\*\*\*\*

Les faits sont donc là: de 1998 à 2011, en Pologne, le nombre d'élèves apprenant le français a été divisé par deux. Cette chute libre est l'effet d'une évolution des motivations dont on peut identifier plusieurs causes.

La première est qu'en 2002, la France a mis fin au soutien des formations communes post-diplôme financées par la Fondation France-Pologne. On peut mesurer l'importance de cette décision par le fait que, quand ces formations ont commencé, dans des villes comme Wrocław et bien d'autres, des sections de français se sont ouvertes dans les lycées, car les élèves avaient l'espoir d'acquérir un double diplôme universitaire. Or, actuellement, cette possibilité est réduite.

Le second facteur vient du fait que l'apprentissage du français ne donne aucune perspective d'emploi intéressante. Certes, après 1989, pendant de nombreuses années, la France a été le premier investisseur en Pologne. Mais, paradoxalement, ces investissements n'ont pas eu pour effet de développer la nécessité d'apprendre le français, car ils ont porté sur l'hôtellerie et les supermarchés. Si on a vu fleurir les Sofitel et Novotel, le personnel n'y parle pas le français. De même, dans des enseignes comme Auchan, Carrefour, Leclerc etc..., qui ont poussé en Pologne comme des champignons, la langue d'échanges est le polonais ou éventuellement l'anglais.

Enfin, le marché de l'emploi français est beaucoup plus fermé que le marché allemand ou le marché anglophone, Angleterre et Irlande comprises. Ces pays offrant une plus grande possibilité de faire des études et d'obtenir un emploi temporaire ou même définitif, depuis l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, les Polonais ont massivement émigré vers l'Angleterre et beaucoup se sont établis en Allemagne. Certes, le désenchantement dû à la crise économique a engendré de nombreux retours,

mais le phénomène de l'émigration polonaise en Angleterre reste quantitativement significatif à l'heure actuelle.

\*\*\*\*\*

Les pistes pour remédier à la situation attristante de la place du français en Pologne sont nombreuses.

En premier lieu, il convient de constater que les institutions de l'Union Européenne sont un moteur de développement de l'emploi très important, en particulier dans le domaine juridique, où les besoins sont nombreux et où il y aurait beaucoup de choses à faire. L'exemple des péripéties liées à la traduction du Traité de Lisbonne en polonais est un exemple parlant. En effet, dans un premier temps, le texte - source pour la traduction polonaise de ce Traité a été sa version anglaise, ce qui a donné un texte juridiquement incompréhensible, qui n'avait plus grand chose à voir avec la terminologie juridique polonaise. Il a donc fallu revenir au texte français pour le traduire en polonais. Cet exemple montre à quel point il serait pertinent de renforcer les lectorats français à l'université dans les sections juridiques et dans les sections d'études européennes. Malheureusement, les universités polonaises se heurtent au fait qu'il n'y a pas de financements de la part des Français, qui ne font guère d'efforts pour promouvoir leur langue.

Dans le domaine de la promotion de sa langue, la France devrait conduire une politique plus agressive et plus cohérente, ce que montre la façon dont, en 2008, elle a raté le train de l'introduction d'une seconde langue obligatoire au collège en Pologne et laissé le champ libre à l'espagnol, qui a pris le relais. Le manque de suivi sur le terrain d'une politique pourtant affichée dans les déclarations de principe est illustré par l'exemple d'il y a environ 3 ans, dans la ville de Poznań, où il y avait un accord entre l'Ambassade de France et des établissements scolaires de la ville, selon lequel la France fournirait des outils pédagogiques. Cet accord, qui avait été voulu par les autorités françaises, n'a pas été réalisé, si bien que ces écoles se sont tournées vers l'apprentissage de l'espagnol. Ce genre de négligence a malheureusement des effets à long terme, car, à l'heure actuelle, même si l'on cherchait à revenir vers les établissements scolaires de Poznań, il serait difficile de rattraper cette erreur, tant la déception a été importante.

Le français pourrait se substituer à des langues en perte de vitesse comme le russe, où les enseignants sont en voie d'extinction. Car, si le russe continue à reculer actuellement, le français reste stable. Pour parvenir à cette substitution, il y a une voie possible, qui consisterait à promouvoir les coopérations scientifiques et les formations communes. Malheureusement, à l'heure actuelle, les Français sont peu intéressés par la coopération scientifique avec la Pologne, bien qu'elle ait des universités et des centres de recherche excellents. Certes, ces universités ne font pas partie des 10 universités les plus prestigieuses du monde, mais nombreuses sont celles qui pourraient associer leurs forces avec les universités françaises dans le domaine de la recherche sur l'innovation technologique.

La France pourrait créer les conditions pour que les écoles où le français est enseigné soient mieux connues des Polonais, en s'inspirant de l'exemple allemand. Même si le succès de l'allemand en Pologne est phénoménal, les Allemands ne relâchent pas leurs efforts de promotion de leur langue, par exemple en sillonnant la Pologne avec un bus qui informe des lieux où il est possible d'apprendre l'allemand. En revanche, la France a coupé tout financement de la promotion de sa langue en Pologne, alors qu'il faudrait subventionner les manuels, qui sont trop chers pour que les familles polonaises incitent d'elles-mêmes leurs enfants à apprendre le français.

Enfin, il est possible d'agir sur ce par quoi tout commence, c'est-à-dire par la promotion de la culture française en Pologne. Il y a 30 ans, les jeunes connaissaient par cœur les chansons d'Edith Piaf, de Montand, de Brel ou de Charles Aznavour, alors qu'à l'heure actuelle, les jeunes Polonais connaissent au mieux Céline Dion, c'est-à-dire la chanson canadienne d'expression française. Actuellement, les Alliances Françaises auprès des universités polonaises ont vu leurs financements coupés, ce qui fait qu'il reste essentiellement des Alliances Françaises associatives qui n'ont ni impact sur les jeunes étudiants, ni prestige, ni autorité suffisante pour obtenir l'effet de promotion souhaité. La France pourrait aussi animer la promotion de la culture française par des spectacles (théâtre, concerts, concours de nouveautés artistiques) et aisément remplir le vide actuel en ce domaine. Car si, à l'heure actuelle, Varsovie est une ville très vivante où il se passe tous les jours un événement intéressant, où l'on présente, surtout en été, de nombreux spectacles du monde entier, il n'y a rien de relatif à la France, si ce n'est un événement par an, pour le 14 juillet, qui est d'ailleurs toujours accueilli avec enthousiasme.

C'est malheureusement sur ces peu réjouissantes considérations que je vais clore mon propos, en espérant que vous pourrez faire quelque chose pour que la situation s'améliore.